

Bulletin N°127 / Octobre 2018

# L'Avisé Syndical



## Edito

Les sujets de préoccupations et de mécontentements ne manquent pas (Casse de nos Conventions Collectives, réforme des retraites, mal être au travail qui se développe, conditions de travail qui se dégradent...) !

Il y a aussi des mesures qui sont, soient passées sous silence, ou pire encore, vendues comme des avancées sociales, alors que si elles devaient être mises en place, changeraient de manière profonde notre modèle social et la vision humaniste que la CGT défend depuis sa création...

### Il s'agit de la suppression de cotisations sociales au 1er octobre 2018 :

Augmenter le « net à payer » en supprimant les cotisations sociales, revient à abaisser les droits à la santé et à l'indemnisation lors de la perte d'emploi, en clair, contraindre à recourir à des assurances privées, plus chères, moins efficaces et détruisant tout mécanisme de solidarité.

Certes, une augmentation du salaire net de 19 € par mois va apparaître au niveau du SMIC. Ces quelques euros accordés sur le salaire net seront vite repris, notamment dans les dépenses de santé, à travers les baisses de remboursement de médicaments, les augmentations de cotisations dans les mutuelles ou les complémentaires santé...

**Pour de véritables augmentations de salaires, agissons dans les entreprises, la seule augmentation qui compte, c'est celle du salaire brut !**

Site web : <http://www.cgtvaleo63.fr>

Dailymotion : [http://www.dailymotion.com/CGT\\_VALEO](http://www.dailymotion.com/CGT_VALEO)

Youtube : <http://www.youtube.com/user/CGTVALEO63>

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtvaleoissoire>

Twitter : <https://twitter.com/CGTVALEO63>

Courriel : [cgt.valeo.issoire@orange.fr](mailto:cgt.valeo.issoire@orange.fr)

Tél : 04.73.89.80.09

Journal d'information à tendance satirique

Destiné aux salariés du site de Valeo Issoire

Édité et imprimé par la CGT Valeo Issoire le 18/10/2018

## Sommaire

- 1 ➔ Edito
- 2 ➔ Congés imposés
- 3 ➔ Embauches
- 4 ➔ Humour

L'Avisé Syndical / Bulletin N°127 / Octobre 2018

## **Congés imposés**

Ce n'est pas la première fois que nous subissons sur notre site une soi-disante baisse d'activité. A chaque fois, nos directions successives, pour maintenir les marges du site, n'ont rien trouvé de mieux que de fermer le site en imposant des jours de congés !

### **Est-ce qu'il y a une justification économique à cela ?**

À fin décembre 2017, le CA (Chiffre d'Affaire) du site d'Issoire était de 101,434 millions d'€.

À fin septembre 2018, le CA du site est de 83,996 millions d'€. La prévision pour le dernier trimestre annonce un CA de 23,207 millions d'€. Donc, si l'on ajoute ces 23,207 millions d'€ au 83,996 millions d'€ des 9 premiers mois, on devrait atteindre un CA de 107,203 millions d'€ à fin décembre 2018.

Comme vous pouvez le constater, en terme d'activités, l'année 2018 est très proche et même supérieure à 2017, alors que nous n'avions pas subi de telles fermetures de site l'année dernière !

### **IL EST CLAIR, À LA VUE DE CES DONNÉES, QU'IL N'Y A AUCUNES JUSTIFICATIONS ÉCONOMIQUES À IMPOSER DES JOURS DE CONGÉS !!!**

Alors, pourquoi siphonner les compteurs de congés des salariés ?

La raison est très simple, les congés sont provisionnés, faire prendre des jours de congés d'ici la fin de l'année permettra de dégager du cash (réduction des sommes provisionnées pour le paiement des jours de congés acquis), donc d'améliorer la MO, et tant pis pour le bien-être des salariés !

### **LES CONGÉS NE SONT NI UN CADEAU, NI UNE DETTE !!!**

La CGT fait des propositions :

- Au lieu de s'obstiner à vider nos compteurs de congés, la CGT revendique la mise en place d'un plan de formation ambitieux qui permettrait, par exemple, de former des agents qui sont sur des métiers qui risquent de disparaître vers des métiers de conducteurs de ligne,
- La CGT revendique également plus de moyens pour les services maintenance et la mise en place de plans de maintenance préventive sur tous les process de l'usine...

## Embauches

Les élus CGT, que ce soit au CE, durant les réunions DP ou dans la commission GPEEC, sont les seuls à revendiquer des embauches CDI en production !

Les PV CE et compte-rendu DP en attestant sont à votre disposition si vous le souhaitez...

**La CGT, depuis un certain temps, revendique 30 embauches CDI en production.**

Pourquoi la CGT revendique 30 embauches CDI en production ?

Années	Agents	ETAMS	I&C
2007	556	124	111
2008	506	134	108
2009	465	123	106
2010	446	115	104
2011	434	122	114
2012	414	134	123
2013	395	114	126
2014	382	105	125
2015	361	98	121
2016	356	99	120
2017	337	100	128
Variation effectifs 2007 vs 2017	-219	- 24	+ 17

De plus, le nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires était de 44 en 2017, et il est de 65,33 à fin septembre 2018 !

Les 5 à 10 embauches supplémentaires en production annoncées par la Direction sont le fruit d'une obstination sans failles, dans les différentes instances représentatives du personnel, de vos élus CGT qui ont déjà interpellé l'inspection du travail sur ce sujet. De plus, nous utiliserons tous les moyens légaux mis à notre disposition pour faire aboutir notre revendication, comme le droit d'alerte social, par exemple...

Droit d'alerte social : [L. 2323-58](#) et [L. 2323-59](#) du Code du Travail.

6 + 5 à 10 embauches supplémentaires en production, alors que nous avons perdu 219 salariés en 10 ans, le constat est plus qu'amer, et le compte n'y est pas !

**Nous demandons à la Direction d'accepter de se mettre autour d'une table pour discuter sérieusement de ce sujet et négocier des embauches supplémentaires...**

# INCITER LES FRANÇAIS À TRAVAILLER DE PLUS EN PLUS LONGTEMPS

